



APERÇU DU RAPPORT DES ACTIVITÉS DU CRDSC 2011-2012

Les activités du CRDSC étaient regroupées autour de trois grands objectifs en 2011-2012. Le résumé ci-dessous indique comment ils ont été réalisés.

OBJECTIF 1

Accroître l'excellence en sport en prévenant ou en réduisant le nombre de différends sportifs.

- Le CRDSC a continué à promouvoir avec succès les services de facilitation de règlement et de médiation puisqu'il a maintenu à près de 50 % la proportion de différends réglés à l'amiable.
- Le CRDSC a pu améliorer la qualité globale de ses services au cours de la période en faisant passer son effectif à cinq personnes au total, grâce à l'embauche de quatre nouveaux employés.
- Plusieurs possibilités de perfectionnement professionnel ont été offertes aux membres de la liste des spécialistes du CRDSC, notamment le nouveau Programme des observateurs, une formation et un guide d'utilisation du Portail de gestion de dossiers, et la Conférence des arbitres et médiateurs du CRDSC.

OBJECTIF 2

Renforcer la capacité des dirigeants et participants de la communauté sportive en créant une culture positive axée sur l'équité.

- Deux nouvelles publications ont été produites concernant les droits et responsabilités relatives à la prévention des différends : un premier dépliant à l'intention des officiels sportifs a été publié en septembre 2011, suivi d'un second s'adressant aux entraîneurs et publié en partenariat avec Entraîneurs du Canada, en novembre 2011.
- De nouvelles initiatives ont été lancées au cours de la période, dont un projet pilote de stages offerts toute l'année, visant les universités canadiennes qui offrent des programmes d'enseignement coopératif, ainsi que l'élaboration d'un programme de formation en ligne à l'intention des bénévoles appelés à siéger à des comités d'appel internes au sein de leurs organismes de sport.
- Le CRDSC a multiplié ses contacts avec la communauté sportive en faisant la promotion de ses services lors de nouveaux événements tels que le Sommet SPIN de 2011 et le Sommet ACSV de 2012; il a également eu recours à des ateliers, des présentations et des kiosques d'information, dans le cadre d'événements organisés par des partenaires clés, pour renseigner la communauté sportive sur la prévention et le règlement des différends.

OBJECTIF 3

Opérer et diriger une organisation faisant la promotion de l'excellence et de la transparence.

- Au cours de la période, qui a marqué 10 années d'excellence en règlement extrajudiciaire des différends (RED) dans le milieu du sport au Canada, le Conseil et le personnel du CRDSC ont créé un nouveau plan stratégique pour 2012-2016 ainsi qu'une nouvelle structure de comités pour mieux soutenir les nouvelles priorités.
- La pleine intégration du Portail de gestion de dossiers (PGD) et d'autres nouvelles technologies ont grandement amélioré l'efficacité et l'accessibilité du CRDSC.
- Le CRDSC a été saisi de 47 nouveaux dossiers au total, dont 6 appels de décisions concernant l'octroi de brevets, 8 différends portant sur la sélection d'équipes et 27 allégations de violation des règles antidopage. Les nouveaux dossiers provenaient de 20 sports différents.
- Un sondage indépendant a conclu que le CRDSC offre des services professionnels, accessibles, indépendants, opportuns et transparents; les résultats ont confirmé la nécessité de renforcer les efforts d'information et de promotion auprès de groupes spécifiques de notre clientèle cible.